Motion des personnels de l'Éducation de la Mayenne réunis en assemblée générale

Les personnels de l'Éducation nationale réunis en assemblée générale ce jeudi 5 novembre à Laval, avec les organisations syndicales FNEC-FP FO 53, FSU 53, SUD éducation 53, et avec le soutien de la FCPE.

Constatent :

- Que depuis plusieurs semaines, la jeunesse se mobilise massivement pour défendre son avenir, l'École publique, les postes, les moyens, les conditions d'études et l'abrogation de Parcoursup… Ses revendications sont aussi les nôtres ! La jeunesse a raison soyons à ses côtés.
- Que le gouvernement maintient sa politique d'austérité et prépare de nouvelles suppressions de postes dans l'Éducation nationale, alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader.
- Que les écoles et établissements et services manquent déjà de personnels : enseignants, remplaçants, AESH, PsyEN, RASED, personnels médico-sociaux, personnels administratifs...
- Que le déclassement salarial est sans précédent pour les personnels, certains personnels étant placés dans des situations précaires insupportables
- Que pendant que le gouvernement impose des milliards d'euros d'économies aux services publics, il prévoit une nouvelle augmentation considérable du budget militaire, aussi que les dividendes n''ont jamais été aussi élevées et les redistributions aussi faibles
- Que face à la mobilisation des lycéens, étudiants et salariés, le gouvernement oppose la répression et les interdictions de manifester, remettant en cause les libertés démocratiques et syndicales.

Réaffirment leurs revendications : augmentation des salaires, moyens (postes, bâti…), abandon des contre-réformes (Parcoursup, loi Dussopt, Monmaster…), défense des services publics…

Considèrent :

Que les journées de mobilisation isolées ne suffiront pas à faire céder le gouvernement

Que la mobilisation de la jeunesse, qui se poursuit et s'amplifie depuis plusieurs semaines, est un point d'appui considérable pour l'ensemble des salariés. Les premières annonces du gouvernement, bien qu'insuffisantes, démontrent que la mobilisation peut le faire reculer.

L'AG estime que c'est par la grève, sa reconduction sur plusieurs jours consécutifs, son extension à tous les secteurs, dans l'unité la plus large, que nous pourrons construire le rapport de force nécessaire pour obtenir satisfaction sur nos revendications.

L'AG décide :

- D'appeler tous les personnels des écoles, collèges, lycées et services du département à rejoindre la grève, et toutes les mobilisations y compris le samedi, à se réunir en assemblées générales, à discuter de sa reconduction et à prendre position collectivement.
- D'appeler les personnels du premier degré à transmettre leurs déclarations d'intention de grève pour toute la période, afin de pouvoir participer à la reconduction du mouvement.
- De s'adresser aux salariés des autres secteurs, publics comme privés, et à leurs organisations syndicales, pour construire ensemble la grève interprofessionnelle et son extension.
- De mandater les organisations syndicales présentes pour diffuser largement cette motion, faire connaître les décisions de l'AG et prendre toutes les dispositions pour aider à l'extension de la grève.

Motion adoptée à l'unanimité